



# Rapport de gestion 2023

Transparency International Suisse (Transparency Suisse) prévient et combat la corruption et le blanchiment d'argent en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. Transparency Suisse, la section suisse de Transparency International, est une association au sens des art. 60 ss CC qui est financée par ses membres et par des donateurs.

Les principaux champs d'action de Transparency Suisse sont les suivants:

- Activités de sensibilisation et de plaidoyer pour promouvoir une législation efficace et en garantir la mise en œuvre effective, à l'attention des responsables politiques, de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et de la population en général
- Élaboration de rapports et d'instruments de travail
- Encouragement de l'échange et de la formation continue parmi les milieux intéressés
- Prises de position (publiques) sur l'actualité

[www.transparency.ch/fr](http://www.transparency.ch/fr)

# Table des matières

Avant-propos du président	5
<b>Nos thèmes</b>	<b>7</b>
Lutte contre la corruption en général	8
Lutte contre la corruption dans le secteur public	10
Lutte contre la corruption dans le secteur privé	14
Lutte contre le blanchiment d'argent	17
Droit pénal anticorruption	20
<b>Relations publiques et publications</b>	<b>22</b>
Service d'information	23
Publications	25
<b>Transparency Suisse en interne</b>	<b>26</b>
Membres	27
Assemblée générale	29
Comité	30
Conseil consultatif	31
Bureau et organe de révision	32
<b>Comptes annuels</b>	<b>33</b>



# Avant-propos du président

Chers et chères membres,

Au cours de l'année 2023, sous rapport, la lutte contre la corruption a de nouveau été au premier plan de nos activités. Nous avons ainsi pu élaborer une stratégie anti-corruption pour le canton de Bâle-Ville ; nous attendons avec intérêt de voir comment le processus se poursuivra dans le canton. Au niveau fédéral, nous avons pu suivre pour la première fois l'application des nouvelles règles sur la transparence du financement de la vie politique dans le cadre des élections fédérales. Ces règles sont un grand succès pour Transparency Suisse, mais les premières défaillances apparaissent déjà. Nous analysons attentivement l'application de la loi et nous redeviendrons actifs dès que suffisamment d'expérience aura été acquise. Nous restons également attentifs à la question du lobbying politique, qui est toujours à peine réglementé.

En outre, au cours de l'année 2023, nous avons publié un rapport additionnel sur les poursuites pénales insatisfaisantes engagées contre les entreprises et avons cherché des solutions avec les principaux acteurs concernés afin d'améliorer la situation. Par ailleurs, nous nous sommes également impliqués dans les travaux législatifs visant à renforcer le dispositif suisse de lutte contre le blanchiment d'argent ; en publiant un rapport sur la création d'un registre des bénéficiaires effectifs des personnes morales et en prenant position dans le cadre de la procédure de consultation à ce propos.

Il est également très réjouissant de constater que nos prises de position sont très bien accueillies par les cercles professionnels et le grand public. Ainsi, notre directeur a de nouveau donné des conférences dans les milieux professionnels et accordé un grand nombre d'interviews aux médias.

Le présent rapport de gestion vous informe sur ces activités et sur toutes les autres activités importantes de Transparency Suisse en 2023. Toutes celles-ci n'auraient pas été possibles sans le soutien des membres et des donatrices et donateurs. Je tiens à vous en remercier très chaleureusement et j'espère que nous pourrions encore augmenter le nombre de nos membres et de nos donatrices et donateurs à l'avenir.



Pr Markus Schefer  
Président de Transparency Suisse

# Nos thèmes

# Lutte contre la corruption en général

La clé du succès de la prévention et de la lutte contre la corruption réside dans une profonde connaissance de la thématique et en particulier, les deux choses étant liées, dans une sensibilisation au sujet. Les cas de corruption montrent constamment que tant l'une que l'autre font encore souvent défaut, de sorte que sensibiliser aux problèmes liés à ce fléau est une priorité de Transparency Suisse depuis des années. À cette fin, Transparency Suisse a de nouveau tiré parti à bon escient de ses propres canaux de relations publiques (réseaux sociaux, newsletter, communiqués de presse et site Internet) pour montrer le besoin d'agir en matière de prévention et de la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent en Suisse et pour sensibiliser davantage à ce sujet tant les décideur-euse-s que l'opinion publique. Dans le même but, elle a aussi tiré parti de manifestations et de forums organisés par des tiers.

Tout aussi important pour les activités de Transparency Suisse ayant trait à la prévention de la corruption en général, le dialogue continu, parfois critique, que nous engageons avec des partenaires, des décideur-euse-s et d'autres organisations et groupes d'intérêt importants dans la perspective de nos objectifs, s'est poursuivi durant l'année sous rapport. En 2023, nous avons une fois de plus été en contact avec un large spectre d'interlocuteur-trice-s, allant de services de l'administration et du pouvoir législatif (sur les trois échelons fédéraux) aux ministères publics, en passant par le secteur privé. En dernier lieu, la prévention et la lutte contre la corruption en général ont de nouveau



occupé une place de choix dans les nombreuses interventions publiques réalisées par des membres de Transparency Suisse.

# Lutte contre la corruption dans le secteur public

La Suisse est toujours perçue comme un bon élève en matière de perception de la corruption dans le secteur public en comparaison avec des autres pays, comme l'a montré une nouvelle fois l'indice de perception de la corruption 2022 de Transparency International. Elle reste cependant loin du sans faute, selon ce même indice. Dès lors, la prévention et la lutte contre la corruption dans le secteur public sont restées l'une des priorités de Transparency Suisse en 2023.

## **Indice de perceptions de la corruption 2022**

Fin janvier 2023, Transparency International a publié l'indice mondial de perceptions de la corruption (Corruption Perceptions Index, CPI) pour l'année 2022, qui reflétait la perception de la corruption dans le secteur public de 180 pays sur la base des appréciations des expert-e-s du monde scientifique et des milieux économiques. Dans le CPI 2022, la Suisse figurait à nouveau parmi les dix premiers pays, sans décoller du 7<sup>e</sup> rang, mais perdait deux points par rapport à l'année précédente, obtenant ainsi 82 points sur un maximum de 100 points. Son résultat est resté, une fois de plus, loin des meilleures notes possibles pour certains indicateurs partiels, de près de 30% dans certains cas.

## **Transparence dans le financement de la vie politique**

La première tranche des nouvelles dispositions légales nationales en matière de transparence dans le financement de la vie politique est entrée en vigueur le 23 octobre 2022 et a donc été appliquée pour la première fois lors des élections nationales de l'automne 2023. Transparency Suisse a suivi avec attention cette application durant toute l'année 2023, avec une intensité particulière durant la période électorale, a alimenté le débat public grâce à son travail médiatique et a commenté à cette occasion tant les dispositions que leur application.

Les premières impressions se sont confirmées: si les nouvelles dispositions nationales sont à saluer (elles comblent une lacune importante de la législation), divers points faibles sont apparus lors de leur première application. Il s'agit ainsi de règles relativement modestes: elles se concentrent sur les plus grands flux financiers, qui sont peu fréquents, et peuvent être assez facilement contournées. En outre, le dispositif de surveillance qu'elles prévoient est léger, l'autorité de surveillance étant tenue en vertu de la loi de publier ce que lui annoncent les acteurs politiques, même lorsqu'elle a des motifs fondés de douter que leurs déclarations soient complètes et correctes. Il n'en reste pas moins que le Contrôle fédéral des finances (CDF) aura un rôle important à jouer en tant qu'autorité de surveillance. Ces prochains mois montreront dans quelle mesure cet organe sera capable de faire respecter les dispositions.

En outre, étant donné que ces règles ne régissent que la transparence dans le financement de la vie politique fédérale, les cantons et les communes sont tenus eux aussi de suivre le mouvement et à adopter des règles ad hoc, encore absentes, toutefois, de la plupart des cantons et de presque toutes les communes.

## **Le lobbying toujours pas réglementé**

En Suisse, le lobbying n'est pratiquement pas réglementé. En 2022, le Parlement avait de nouveau classé deux interventions déposées pour réglementer les principaux aspects de la pratique problématique du lobbying. L'an passé, Transparency Suisse a donc organisé une table ronde sur la façon de faire avancer la réglementation du lobbying malgré cette situation décevante et est en outre intervenue régulièrement dans les médias à ce sujet.

## **Stratégie contre la corruption à l'échelon cantonal**

Transparency Suisse a rédigé, à l'intention du Conseil d'État du canton de Bâle-Ville, une expertise sur une stratégie anticorruption pour le gouvernement et l'administration de ce canton. Elle poursuit ainsi son orientation stratégique pour les années 2021 à 2024, en vertu de laquelle elle prête davantage attention non seulement à l'échelon national, mais aussi à l'échelon cantonal, dans les limites de ses ressources.

## **Visite de pays du GRECO**

Le GRECO, l'organe anticorruption du Conseil de l'Europe, a effectué une visite de pays en Suisse en septembre 2023, dans le cadre du cinquième cycle d'évaluation, durant lequel il réalise un état des lieux de la prévention de la corruption ainsi que de l'intégrité du gouvernement central et du corps de police. Transparency Suisse a été invitée par le GRECO à formuler son avis sur ces questions et s'est réunie avec la délégation de cet organe.

## **Lancement d'alertes**

Sur mandat du CDF, la Haute école spécialisée des Grisons a évalué en 2023 la situation des services d'alerte au sein des administrations publiques en Suisse. Il ressort de ses recherches que près de la moitié

des collectivités publiques n'ont pas encore mis sur pied ce genre de services, de sorte que la protection des lanceur-euse-s d'alerte est toujours privée d'instruments importants.

Une année de plus, Transparency Suisse a accordé une grande importance au thème transversal qu'est l'amélioration de cette protection dans le secteur public. En outre, Transparency Suisse a pris régulièrement et clairement position dans les médias à ce sujet.

### **Sensibilisation, dialogue et expertise**

Durant l'année sous rapport, Transparency Suisse a régulièrement pris position dans les médias sur des questions en lien avec l'intégrité et la corruption dans le secteur public et a tiré parti à ce propos de ses propres canaux de relations publiques (réseaux sociaux, newsletter, communiqués de presse et site Internet). Transparency Suisse a poursuivi ses échanges avec ses partenaires et son directeur a prononcé des exposés sur ce sujet.

# Lutte contre la corruption dans le secteur privé

La prévention et la lutte contre la corruption restent un défi pour les entreprises suisses. En 2023, le Ministère public de la Confédération a ainsi condamné la société Sicpa SA pour ne pas avoir adopté les dispositions nécessaires afin d'éviter un cas de corruption. Il a aussi introduit une plainte pénale auprès du Tribunal pénal fédéral contre Trafigura Beheer BV et trois personnes physiques, ainsi que contre un collaborateur de Gunvor. Le défi de la lutte anticorruption reste aussi particulièrement vaste pour les PME, dont un grand nombre semblent toujours ne pas accorder l'attention que méritent la prévention et la lutte contre la corruption.

## «Anti-Corruption Practitioners' Circle»

L'«Anti-Corruption Practitioners' Circle» (PC) assure une partie importante des activités de sensibilisation et d'assistance destinées au secteur privé. En 2023, Transparency Suisse a aussi organisé ces ateliers, dont le succès ne se dément pas, à l'attention de ses partenaires (membres collectifs). Les responsables conformité et prévention de la corruption des entreprises ont ainsi l'occasion d'aborder, dans un cadre confidentiel, les difficultés qu'ils rencontrent dans leur travail quotidien et les solutions que l'on peut y apporter. Le premier atelier, organisé en mai, a été consacré au phénomène de l'«ethical fading» et à la transparence des bénéficiaires effectifs des entreprises, tandis que le deuxième, qui s'est tenu en novembre, a eu en particulier pour objet l'évolution du programme Conformité de Siemens.

## **«NGO AntiCorruption Practitioners' Circle»**

En 2023, Transparency Suisse a aussi organisé, à l'intention de ses partenaires ONG, une manifestation de même nature qui a notamment abordé la lutte contre la corruption sur les marchés noirs et dans le domaine des transactions en espèces.

## **Étude sur la corruption à l'étranger des entreprises suisses**

En 2023, Transparency Suisse a réalisé, en collaboration avec la Haute école spécialisée des Grisons, une étude sur la corruption à l'étranger des entreprises suisses, dont les résultats étaient publiés au premier trimestre 2024.

## **Lancement d'alertes**

C'est souvent grâce à un lanceur ou à une lanceuse d'alerte qu'un cas de corruption est détecté. Malheureusement, ces personnes ne bénéficient toujours pas, en Suisse, d'une protection légale suffisante en droit privé. On constate donc, sans surprise, que les personnes disposées à courir les risques inhérents au lancement d'une alerte sont rares. Il s'ensuit que la plupart des cas de corruption passent à travers les mailles du filet, tandis que les coupables restent impunis.

Dès lors, Transparency Suisse a accordé une année de plus une grande importance au lancement d'alertes dans le cadre de ses travaux concernant le secteur privé. En outre, l'organisation a pris régulièrement position dans les médias à ce sujet.

## **Sensibilisation, dialogue et expertise**

Durant l'année sous rapport, Transparency Suisse a régulièrement pris position dans les médias sur les événements actuels et tiré parti de ses propres canaux de relations publiques (réseaux sociaux, new-

sletter, communiqués de presse et site Internet) pour mettre en évidence le besoin d'agir en matière de de prévention et de lutte contre la corruption dans le secteur privé en Suisse et pour sensibiliser davantage à ce sujet tant les décideur-euse-s que l'opinion publique. Parallèlement, Transparency Suisse a également poursuivi ses échanges avec ses partenaires et a tenu des discours sur ce sujet.



# Lutte contre le blanchiment d'argent

En ce qui concerne la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent, les défis demeurent pour l'essentiel les mêmes que lors des dernières années : continuant à avoir un trop grand appétit pour le risque, un nombre trop élevé d'intermédiaires financiers enfreignent toujours les dispositions en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Et la Suisse continue à ne pas se conformer, dans des domaines importants de sa réglementation, aux normes minimales adoptées par la communauté internationale. Autant dire que la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent sont restées des priorités de Transparency Suisse en 2023.

## **Rapport sur un registre suisse des bénéficiaires effectifs**

Récemment, le Groupe intergouvernemental d'action financière (GAFI), qui formule les règles internationales minimales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, a durci ses recommandations relatives à la transparence des bénéficiaires effectifs des entreprises. La Suisse est dès lors appelée à créer rapidement un registre officiel efficace des bénéficiaires effectifs des personnes morales et autres entités juridiques. En vue d'un projet législatif correspondant (voir infra), Transparency Suisse a rédigé un rapport expliquant l'importance d'un tel registre ainsi que les caractéristiques qu'il doit présenter pour déployer l'effet voulu contre la corruption et le blanchiment d'argent et pour permettre une application efficace des sanctions économiques. Publié en même temps qu'un communiqué de presse, ce rapport a été très bien relayé par la presse.

## **Consultation relative au renforcement du dispositif anti-blanchiment suisse**

En été 2023, le Conseil fédéral a mis en consultation un projet de loi visant à améliorer le dispositif suisse de lutte contre le blanchiment d'argent. Ce projet s'articule autour de la création d'un registre officiel des bénéficiaires effectifs des personnes morales et de l'extension aux conseiller-ère-s (aux avocat-e-s, par exemple) des obligations de diligence et de communiquer. Une fois de plus, ce sont les progrès des normes internationales qui sont à l'origine des travaux de révision. La Suisse reste en effet en retard sur celles-ci dans des domaines importants.

Transparency Suisse a répondu à l'invitation du Conseil fédéral et pris position sur l'objet, dont le principe est à saluer, car il aborde des failles importantes du dispositif suisse anti-blanchiment. Toutefois, des améliorations sont nécessaires sur des aspects essentiels. Ainsi, l'accès au registre prévu ne devrait pas être restreint aux autorités et aux intermédiaires financiers, mais ouvert aussi à d'autres personnes justifiant d'un intérêt légitime, en particulier les médias et les ONG. En outre, il faudrait étendre les obligations de communiquer des avocat-e-s et des notaires et améliorer la surveillance exercée sur ces professions.

Le jour de la mise en consultation, Transparency Suisse a par ailleurs publié un communiqué de presse dans lequel elle évaluait déjà les grandes lignes du projet.

## **Guerre en Ukraine: la recherche difficile de l'argent des oligarques**

Comme l'année précédente, les flux financiers délicats vers la Suisse et le rôle problématique des acteurs suisses ont fait en 2023 l'objet

d'un vaste débat public dans le contexte des sanctions prononcées contre des oligarques russes. Des failles du dispositif anti-blanchiment suisse ont contribué de façon décisive au fait que des oligarques et des hauts fonctionnaires de Russie et de nombreux autres pays ont pu blanchir ou dissimuler de l'argent d'origine douteuse en Suisse pendant des décennies. Ces failles rendent actuellement difficile l'exécution des sanctions prononcées contre la Russie. En 2023, Transparency Suisse est intervenue régulièrement à ce sujet dans les médias.

### **Sensibilisation, dialogue et expertise**

Durant l'année sous rapport, Transparency Suisse a pris position dans les médias sur les événements actuels et utilisé ses propres canaux de relations publiques (réseaux sociaux, newsletter, communiqués de presse et site Internet) pour mettre en évidence la nécessité d'agir en matière de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent en Suisse et pour sensibiliser davantage à ce sujet tant les décideur-euse-s que l'opinion publique. Transparency Suisse a également poursuivi ses échanges avec ses partenaires et donné des conférences sur ce sujet.

# Droit pénal anticorruption

Durant l'année sous rapport, la situation concernant l'exécution du droit pénal de l'entreprise est restée insatisfaisante. Alors que des sondages indiquent que 30% environ des entreprises suisses tournées vers l'exportation commettent des actes de corruption à l'étranger, pratiquement aucune entreprise fautive n'a été amenée à répondre pénalement de ses actes en 2023, pas plus que lors des années précédentes. Une seule entreprise a fait l'objet d'une condamnation définitive – Sicpa SA – par le Ministère public de la Confédération en application de la procédure d'ordonnance pénale. Le parquet de la Confédération a en outre déposé auprès du Tribunal pénal fédéral un acte d'accusation dirigé contre Trafigura Beheer BV. Transparency Suisse a dès lors poursuivi en 2023 ses efforts visant à améliorer cette situation.

## **Rapport sur la poursuite pénale de l'entreprise**

En 2023, Transparency Suisse a publié un nouveau rapport sur la poursuite pénale de l'entreprise. Par rapport au premier rapport datant de 2021, qui s'est aussi intéressé aux chantiers législatifs, ce deuxième rapport s'est concentré sur les problèmes d'exécution. Publié en début d'année, accompagné par un communiqué de presse, ce rapport a été largement relayé par la presse.

Ce rapport montre que les Ministères publics dépendent en grande mesure de la coopération active des entreprises fautives pour amener celles-ci à répondre pénalement de leurs actes. Toutefois, la prévisibi-

lité et la sécurité juridique nécessaires pour que les entreprises coopèrent activement font défaut. Les Ministères publics devraient donc adopter des directives contraignantes et accessibles au public, ce qui devrait encourager davantage les entreprises à se dénoncer spontanément et à collaborer avec les autorités de poursuite pénale.

### **Sensibilisation, dialogue et expertise**

Durant l'année sous rapport, Transparency Suisse a pris position dans les médias sur les événements actuels et utilisé ses propres canaux de relations publiques (réseaux sociaux, newsletter, communiqués de presse et site Internet) pour mettre en évidence la nécessité pour la Suisse d'agir en matière de poursuite pénale des affaires de corruption et de blanchiment d'argent et pour sensibiliser davantage à ce sujet tant les décideur-euse-s que l'opinion publique. Parallèlement, Transparency Suisse a poursuivi ses échanges avec ses partenaires. Elle a consacré beaucoup de temps en particulier à des entretiens avec les procureur-e-s dans l'intention d'améliorer la poursuite pénale des entreprises. Notre directeur a en outre donné plusieurs exposés sur le sujet.

# Relations publiques et publications

# Service d'information

## Service de conférence

En 2023, le directeur a de nouveau participé à des tables rondes et prononcé des exposés en lien avec la corruption et le blanchiment d'argent lors de manifestations organisées par des groupes d'intérêt importants pour Transparency Suisse. Notre organisation est ainsi intervenue non seulement dans des universités et d'autres établissements d'enseignement supérieur, mais aussi, entre autres, lors de manifestations organisées par la Chambre de commerce Allemagne-Suisse, l'Ordre des avocats zurichoïses et l'Université populaire de Langnau i.E.

## Relations médias et réseaux sociaux

Il est réjouissant de constater que la présence médiatique de Transparency Suisse, dont l'importance reste indéniable, a de nouveau été forte en 2023, y compris, en particulier, dans les titres et canaux à grand tirage visant un vaste public.

Transparency Suisse a aussi tiré habilement parti de ses propres canaux. Elle a ainsi fait un usage régulier de ses comptes Twitter et Facebook pour ses relations publiques, en complément à sa newsletter (voir le chiffre suivant) et à plusieurs communiqués de presse. Depuis 2023, elle a aussi son propre profil sur LinkedIn.

## Newsletter

En 2023, le bureau a publié quatre numéros de la newsletter «TInsight Corruption», tous diffusés sur les réseaux sociaux et sur [www.trans-](http://www.trans-)

[transparency.ch/fr](https://transparency.ch/fr). Chaque newsletter informe sur les activités de Transparency Suisse, sur les développements importants de la lutte anticorruption et sur les prochains événements. Le nombre d'abonné-e-s dépasse actuellement les 1200. Transparency Suisse a rafraîchi l'apparence de sa newsletter, qui paraît ainsi sous un nouveau jour depuis l'été 2023.



# Publications

## **Rapport sur la poursuite pénale de l'entreprise**

En janvier 2023, Transparency Suisse a publié un nouveau rapport sur la poursuite pénale de l'entreprise. Par rapport au premier rapport datant de 2021, qui s'est aussi intéressé aux chantiers législatifs, ce deuxième rapport s'est concentré sur les problèmes d'exécution (voir «Nos thèmes», «Droit pénal anticorruption» ci-dessus).

## **«Indice de perception de la corruption 2022»**

Fin janvier 2023, Transparency International a publié, comme chaque année, son indice de perception de la corruption dans le secteur public, qui mesure la perception de la corruption dans le secteur public en comparant les différents pays (voir «Nos thèmes», «Lutte contre la corruption dans le secteur public» ci-dessus).

## **Rapport sur un registre suisse des bénéficiaires effectifs**

En été 2023, Transparency Suisse a publié un rapport sur un registre suisse des bénéficiaires effectifs expliquant l'importance d'un tel registre ainsi que les caractéristiques qu'il doit présenter pour déployer l'effet voulu contre la corruption et le blanchiment d'argent (voir «Nos thèmes», «Lutte contre le blanchiment d'argent» ci-dessus).

# Transparency Suisse en interne

# Membres

## Membres individuels

Au 31 décembre 2023, Transparency Suisse comptait 231 membres individuels, contre 246 en 2022.

## Membres collectifs

En 2023, Transparency Suisse comptait 41 partenaires collectifs parmi ses membres (entreprises, ONG et services de l'administration), contre 43 en 2022.

Au 31 décembre 2023, les organisations suivantes étaient membres de Transparency Suisse:

ABB Suisse SA, Action de Carême, Alliance Sud, Basel Institute on Governance, Beyond Gravity, Chemins de fer fédéraux (CFF), Contrôle fédéral des finances (CDF), Cotecna Inspection SA, Ecofact AG, Entraide Protestante suisse, EQS Group AG (Suisse), Fédération des Entreprises Romandes, Fondation Ethos, Geberit International SA, Haute école d'économie FHNW, Hawa Sliding Solutions SA, Helvetas Swiss Intercooperation, Implenia SA, Institute for Compliance and Quality Management SA, La Poste Suisse SA, Monbijou Bern - begleitetes Wohnen in der Stadt, Nodon Consulting AG, PEQ GmbH, Philip Morris International, PostFinance SA, Pricewaterhouse Coopers, Rieter Management AG, RUAG MRO Holding AG, SGS SA, Siemens Suisse SA, Sika SA, Société suisse des entrepreneurs (SSE), Spie Suisse SA, SSR SGR, Stream House AG, SUSANNEGRAU Consulting GmbH, Swisscom SA, Swisscontact, Switzerland Global Enterprise, World Vision Suisse et Wyss Academy for Nature.

## **Donatrices et donateurs**

Transparency Suisse remercie la Fondation pour la lutte contre la corruption, le KBA-NotaSys Integrity Fund, l'Open Society Foundation et la Fontes Dachstiftung pour leur généreux soutien, ainsi que toutes et tous les donatrices et donateurs individuel-le-s qui ont soutenu Transparency Suisse en versant des dons de divers montants. En application de nos normes de transparence, nous publions dans les comptes annuels (voir ci-dessous) le nom de toutes les personnes ayant effectué un don de 2000 francs et plus.

# Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire de Transparency Suisse a eu lieu le 6 juin 2023 à Berne.

Les membres ont approuvé sans opposition tant le procès-verbal de l'assemblée générale de l'exercice précédent que le rapport annuel et les comptes 2022 ainsi qu'une révision des statuts et donné décharge aux membres du comité. Eric Amstutz (membre, caissier) et Astrid Epiney (membre, préposée à l'intégrité) ont été réélus au comité. Katja Gloor a été élue comme nouveau membre du comité.

# Comité

Après les élections tenues lors de l'assemblée générale 2023 (voir point précédent), le comité de Transparency Suisse compte les six membres suivants (état au 31 décembre 2023):

P<sup>r</sup> Markus Schefer, président, Bâle (depuis 2020)

Esther Maurer, vice-présidente, Zurich (depuis 2020)

Eric M. Amstutz, membre et caissier, Genève (depuis 2015)

P<sup>r</sup> Astrid Epiney, membre et préposée à l'intégrité, Fribourg (depuis 2019)

D<sup>r</sup> Stephan Herren, membre, Berne (depuis 2020)

Katja Gloor, membre, Zollikon (depuis 2023)

# Conseil consultatif

En avril 2023, le comité a élu Doris Hutzler au conseil consultatif. Le conseil consultatif comprend les huit membres suivants au 31 décembre 2023:

Pr Jean-Loup Chappelet, Lausanne

Martin Graf, Berne

Dr Christoph Lanz, Berne

Walter Mäder, Thoune

Yvan Maillard Ardenti, Marly

Dr Bertrand Perrin, Tramelan

Marc Steiner, Berne

Dr Doris Hutzler, Zurich

# Bureau et organe de révision

Martin Hilti reste à la tête du bureau (taux d'occupation: 80%), qui comprend également Marc Herkenrath, directeur adjoint (taux d'occupation: 80%), et un ou une stagiaire. En 2023, il a accueilli à ce titre Sebastian Nussbaumer et Margot Donzé.

L'organe de révision reste la société BDO AG (Berthoud).



# Comptes annuels

# Bilan au 31 décembre

	2022	2023
Liquidités	466'707	532'908
Créances résultant de livraisons et de prestations	25'000	43'538
Compte de régularisation de l'actif	6'349	11'217
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>498'056</b>	<b>587'663</b>
Mobilier et installations	1	1
Technologies de l'information et de la communication	1	1
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Total Actif</b>	<b>498'058</b>	<b>587'665</b>
Dettes résultant d'achats et de prestations	3'173	2'271
Compte de régularisation du passif	4'201	4'367
<b>ENGAGEMENTS À COURT TERME</b>	<b>7'374</b>	<b>6'638</b>
Capital libre	490'684	581'027
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>490'684</b>	<b>581'027</b>
<b>Total du passif</b>	<b>498'058</b>	<b>587'665</b>

# Compte de résultats

	2022	2023
Libéralités reçues	178'879	234'290
Cotisations	163'275	153'475
Produits divers	40'786	56'189
<b>Produit d'exploitation</b>	<b>382'940</b>	<b>443'954</b>
Cotisations et subventions versées	991	994
Charges de personnel	306'357	321'839
Biens, services et marchandises	30'176	30'492
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>337'525</b>	<b>353'325</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>45'415</b>	<b>90'628</b>
Résultat financier	-212	-286
<b>Résultat annuel avant variation du capital du fonds</b>	<b>45'203</b>	<b>90'343</b>
<b>Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation</b>	<b>45'203</b>	<b>90'343</b>
Attribution au / Prélèvement sur le capital libre	-45'203	-90'343
<b>Résultat annuel après variation du capital de l'organisation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# Tableau de variation du capital

**2022**

	État au 01.01.	Attributions	Utilisation	Total Variation	État au 31.12.
<b>Capital de l'organisation</b>					
Capital généré libre	445'481			45'203	490'684
Résultat annuel		45'203		-45'203	
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>445'481</b>	<b>45'203</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>490'684</b>

**2023**

	État au 01.01.	Attributions	Utilisation	Total Variation	État au 31.12.
<b>Capital de l'organisation</b>					
Capital généré libre	490'684			90'343	581'027
Résultat annuel		90'343		-90'343	
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>490'684</b>	<b>90'343</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>581'027</b>

# Annexe aux comptes annuels 2023

## **Principes de présentation des comptes**

La présentation des comptes annuels de Transparency Suisse est conforme au code suisse des obligations (CO) et aux directives adoptées par la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales, ainsi que norme 21). Les comptes annuels donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

## **Principe de permanence**

Transparency Suisse a appliqué pour la première fois les principes de présentation des comptes du droit suisse (art. 956 ss. CO) lors de l'établissement des comptes annuels 2015. Les comptes annuels établis selon les normes comptables des Swiss GAAP RPC, qui donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats, peuvent, dans certains cas, être contraires aux dispositions légales du code des obligations suisse. Dans ce cas, nous avons choisi des méthodes de présentation et d'inscription au bilan conformes aux deux corpus de normes afin de satisfaire aux dispositions en vigueur. Les normes d'évaluation sont ainsi conformes tant aux Swiss GAAP RPC qu'au code des obligations et aux statuts.

## **Transparency Suisse fait partie de Transparency International**

Transparency Suisse est la section suisse de Transparency International et a été fondée en 1995 en tant qu'association régie par les art.

60 et suiv. du code civil suisse ; elle n'a pas de liens financiers avec Transparency International, dont le siège est à Berlin.

# Commentaires des postes du bilan

## **ACTIF**

### **Actif circulant**

#### **Liquidités**

Ce poste comprend les avoirs en caisse, en banque (Raiffeisen) et l'avoir auprès de Paypal.

#### **Créances**

Il existe des créances ouvertes qui sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Le montant inscrit au bilan n'est pas menacé et aucune correction de valeur n'est donc comptabilisée.

#### **Actifs de régularisation**

Ce poste comprend les postes de l'actif résultant de la délimitation par matière et par exercice des postes des charges. Ces postes sont inscrits à l'actif à leur valeur nominale.

#### **Actif immobilisé**

Les achats d'importance, d'une valeur supérieure à CHF 3000, sont inscrits à l'actif et amortis linéairement. En 2023, Transparency Suisse n'a procédé à aucun achat d'importance.

## **PASSIF**

### **Engagements à court terme**

#### **Dettes résultant d'achats et de prestations**

Les dettes résultant d'achats et de prestations non réglées à la date de clôture ont été saisies à leur valeur nominale.

#### **Passifs de régularisation**

Il s'agit de dépenses régularisées. Les postes habituels des frais de personnel et d'exploitation ont fait l'objet d'une régularisation par exercice. Par ailleurs, les honoraires dus pour l'établissement des comptes annuels et leur révision ont aussi fait l'objet d'une régularisation. Ces postes sont inscrits au passif à leur valeur nominale.

#### **Capital de l'organisation et fonds**

Cf. le tableau de variation du capital.

#### **Résultat annuel**

Par décision prise par voie de circulaire, le comité a décidé de mettre le résultat annuel de CHF 90'342 au débit du capital de l'organisation.



# Précisions sur le produit

	2022	2023
<b>Libéralités reçues</b>		
Fondation pour la lutte contre la corruption	80'000	80'000
BDO AG	4'463	0
KBA-NotaSys Integrity Fund	80'000	41'560
Jost Markus	2'222	2'222
Buhofer Heinz M.	0	7'000
Genoni Giulio Piero Roberto	2'000	0
Suter Michael	2'000	2'000
Open Society Foundation	0	74'605
Fontes Stiftung	0	15'000
Libéralités diverses (< CHF 2'000)	8'194	11'903.15
<b>Total libéralités reçues</b>	<b>178'879</b>	<b>234'290</b>
<b>Cotisations</b>		
Membres collectifs	142'675	134'375
Membres individuels	20'600	19'100
<b>Total des cotisations</b>	<b>163'275</b>	<b>153'475</b>

**Produits divers**

Honoraires de conférencier	6'836	2'788
Produit des manifestations	700	800
Canton de Bâle-Ville	33'250	51'901
Raiffeisen Suisse	0	700
<b>Total des produits divers</b>	<b>40'786</b>	<b>56'189</b>

# Autres indications

## **Rémunérations versées aux membres du comité**

Les membres du comité et du conseil consultatif fournissent leurs prestations à titre bénévole. Leurs dépenses leur sont remboursées en fonction des frais effectifs.

## **Rémunération versée à la direction**

La rémunération versée en 2023 aux membres de la direction (directeur et directeur adjoint) s'est élevée à CHF 247'309. Leurs dépenses leur ont été remboursées en fonction des frais effectifs.

## **Équivalents plein temps durant l'exercice**

L'association Transparency Suisse employait moins de 10 employé-es (équivalents plein temps) durant l'exercice 2023.

## **Engagements conditionnels**

Transparency Suisse n'a pas d'engagement conditionnel envers d'autres personnes morales ou envers des particuliers.

## **Événements postérieurs à la date de clôture**

À notre connaissance, aucun événement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels 2023 ne s'est produit après la date de clôture.

## **Rapport de performance**

S'agissant du rapport de performance de Transparency Suisse, nous renvoyons le lecteur aux informations détaillées du rapport annuel qui précède.

Transparency International Suisse (Transparency Suisse)  
Schanzeneckstrasse 25  
Case postale  
3001 Berne

+41 31 382 35 50  
info@transparency.ch

[www.transparency.ch/fr](http://www.transparency.ch/fr)  
[twitter.com/transparency\\_ch](https://twitter.com/transparency_ch)  
[facebook.com/transparency.ch](https://facebook.com/transparency.ch)  
[linkedin.com/company/transparency-ch](https://linkedin.com/company/transparency-ch)

© Transparency Schweiz  
Avril 2024 (informations à jour au 31 décembre 2023, sauf indication contraire)